



BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jdd n° 43 - juillet/août 2019

Le Moulin à huile,
un patrimoine à préserver

La Municipalité de Drap fête ses centenaires

C'est toujours avec plaisir, émotion et aussi admiration que Robert Nardelli rend hommage aux aînés drapois qui passe le cap des 100 ans. « Centenaire ! Qui d'entre nous n'en rêve pas ! »

Antoinette Bermond, 107 ans

Le 6 juin, Cécile Jobert, la directrice de l'EHPAD « Les Paillons », les soignants et le personnel ont célébré un moment unique: les 107 ans de la doyenne de l'établissement, Antoinette Bermond. Robert Nardelli accompagné de Romain Bianchi, son Premier Adjoint et de Gracienne Dodain, son Adjointe déléguée aux Affaires sociales lui a offert une fleur en chocolat. « Un présent qui regroupe vos plaisirs : le chocolat, les roses, le jardinage... Comme disait Coco Chanel, personne n'est jeune après 40 ans, mais on peut être irrésistible à tout âge. C'est tout à fait votre cas... » « Vous êtes un monument de gentillesse et de bienveillance, toujours souriante et soignée. Jamais vous n'êtes dans la plainte... » a confirmé la directrice... Que ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants profitent longtemps de la bonté de cette femme d'exception née le 9 mai 1912 !



Henriette Bruno, 100 ans

Le 6 juillet, la famille d'Henriette Bruno était réunie autour d'elle pour célébrer son 100^{ème} anniversaire. Née le 13 juin 1919, elle a connu toutes les évolutions du 20^{ème} siècle et s'y est profondément



attachée, avec la fondation d'une grande famille.

Henriette est en effet maman de René, mamie de Stéphane et Valérie, arrière-grand-mère de Grégory et Léa et arrière-arrière-grand-mère de Selma, Honaissa, Afia, Camille et Soyana! « Quelle belle famille, vous pouvez être fière » s'est exclamé le Maire de Drap. « C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous souhaitons un très bon anniversaire et nous vous remercions bien affectueusement de nous avoir permis de prendre du plaisir aujourd'hui auprès de vous » a-t-il ajouté avant de lui remettre un bouquet de fleurs et la Médaille de la Ville.

L'EDITO DU MAIRE



Chères Drapoises, chers Drapois,

La période estivale, nous l'avons préparée pour qu'elle puisse être pour vous source de plaisir et de détente. Nous avons voulu les festivités de l'été gratuites : le succès de la fête patronale, de la Tournée Nice-Matin, des Soirées estivales du Conseil départemental montre que vous avez apprécié nos efforts et nous en sommes ravis. Nous espérons que vous profitez de ces

semaines d'été pour vous reposer.

Pour nous, elle fut aussi source d'inquiétude, à cause de la canicule et de la sécheresse. C'est pourquoi nous avons mis en place un dispositif spécial dans les services municipaux afin de prendre soin des personnes isolées, fragilisées, susceptibles d'être victime du climat. Deux fois par semaine, elles ont reçu des appels afin de prendre des nouvelles et surtout de prendre en compte leurs besoins. Nous sommes fiers d'annoncer qu'aucun incident n'est à déplorer sur notre commune.

Pour mon équipe et moi-même comme pour les agents municipaux, l'été est studieux. Il nous faut préparer la rentrée. Les travaux de fond dans les écoles sont bientôt achevés et nous vous proposerons bientôt de nouveaux services, à l'image du paiement en ligne de la cantine scolaire. Une démarche destinée à vous faciliter la vie avec un règlement simple par carte bancaire, quand vous voulez ! Faciliter votre quotidien et améliorer votre cadre de vie est le fil conducteur des actions de notre mandat et la mission pour laquelle vous nous avez élus. Pour répondre à vos demandes, nous allons continuer la rénovation du gymnase, la réfection des routes communales, la requalification du centre village, la réhabilitation de l'école Pierre Cauvin. Nous allons enrichir la commune de nouveaux équipements. Un centre culturel va ouvrir en octobre, un plateau sportif verra le jour l'an prochain...

Je vous souhaite une belle fin d'été et vous donne rendez-vous le 25 août pour la dernière soirée estivale et le 7 septembre pour le forum des associations !

Robert NARDELLI

Emploi : les jeunes de la Vallée encouragés à se prendre en main



Le 17 juillet les membres des structures Initiative Nice Côte d'Azur, Pôle Emploi La Trinité, Entreprises des Vallées du Paillon, Mission Locale Nice Côte d'Azur et BurOoh coworking ainsi que des professionnels locaux sont intervenus à l'initiative



du chef de projet de la Politique de la ville à La Condamine pour aider les jeunes de la vallée du Paillon à développer leur société et à trouver un emploi par le sport et le théâtre et ainsi faciliter la convivialité des échanges. Expérience chaleureuse et riche en enseignements en présence de Robert Nardelli, Maire de Drap, de ses adjoints Philippe Mineur et Jean-Christophe Cenazandotti et de Marie-Thérèse Scrinzo, déléguée du Préfet !



SOMMAIRE

Affluence exceptionnelle lors de la fête patronale «Du côté de chez nous» p. 6-7

Les drapois recordmen du monde du pan bagnat le plus long «Du côté de chez nous» p. 8

La réhabilitation du moulin a commencé "Dossier" p. 14-15

Nombreux aménagements à venir dans la commune "Infos Travaux" p. 17

Les Drapoïses commémorent...

Avec la jeunesse drapoïse lors de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

Initialement prévue le samedi 8 juin, comme chaque année, elle a été exceptionnellement reportée au jeudi 13 juin, ce qui donna l'occasion à la Municipalité de Drap d'associer la jeunesse, et plus particulièrement les écoliers drapoïses à cette commémoration. Un devoir de mémoire pris très à cœur par les enfants. Certains d'entre eux ont pris la parole pour lire des messages, ils ont aussi déposé la gerbe avec Monsieur le Maire et chanté la Marseillaise. À l'issue de la cérémonie, un goûter leur a été offert dans la cour de l'ancienne école communale du village.



Journée nationale commémorative de l'Appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi



Emotions lors de la fête nationale

« Le caractère festif de cette journée ne doit pas occulter sa dimension historique, et l'immense portée que la loi du 6 Juillet 1880 a voulu donner à cet événement marquant de la Révolution Française, en l'instituant jour de Fête Nationale de la République. Un siècle s'est écoulé, entre la prise de la Bastille et la décision de faire, de son anniversaire la journée de Fête Nationale. Cela doit nous permettre de mesurer la chance que nous avons eu de pouvoir compter, parmi nos compatriotes, des hommes qui ont su, non seulement initier la Révolution Française, la porter, mais aussi, et surtout, la finir dans un climat de cohésion. Nous leur témoignons aujourd'hui toute notre reconnaissance » a déclaré le Maire de Drap. « Depuis 2016, le 14 juillet est l'occasion aussi de rendre hommage aux 86 victimes de l'attentat de Nice. Nous n'oublions pas leurs familles... »



Lors de la fête nationale, la Municipalité de Drap souhaite mettre à l'honneur les Drapoïses qui se distinguent. Par leur force de travail, à l'image de Catherine Bagnato, Jean-Michel Bellone, Serge Mattéo et Pierre Tamaccio, respectivement décorés de la Médaille du Travail Or (35 ans), Argent (20 ans) et Grand Or (40 ans) ! Et par leur intelligence : Romane Abdelkader a reçu une carte cadeau de 50 €, en récompense du baccalauréat qu'elle a obtenu avec la Mention « Très Bien ». Elève du Lycée Goscinny en section scientifique, elle intégrera à la rentrée la classe préparatoire Polytechnique à l'école d'ingénieur de Sophia Antipolis. Félicitations !

Une fête patronale explosive !

Feu d'artifice, grands bals, jeux pour enfants.... Cette année, la Municipalité a proposé aux Drapois des manifestations gratuites pour tous les publics et dans toute la commune. Bonne initiative: l'affluence fut record et les regards brillaient de plaisir !

Etincelles dans le ciel lors de la soirée d'ouverture



Les festivités ont commencé le 21 juin avec un feu d'artifice tiré du toit de l'Espace Jean Ferrat. L'Esplanade Jean Ferrat s'est ensuite embrasée avec le grand orchestre Alméras. Chanteurs musiciens et danseurs ont fait bouger les Drapois jusqu'au bout de la nuit ! Le lendemain, les artistes de l'orchestre « Kontrast » assuraient un spectacle son et lumière tout aussi flamboyant !



Les jeux pour enfants, un rayon de soleil à La Condamine

Le 22 juin, les structures gonflables géantes installées dans la cour de l'école ont éclairé la journée pourtant maussade et pluvieuse des petits drapois. En accès libre, elles ont eu beaucoup de succès comme le goûter offert par l'OMJCL !



Le soleil pour accompagner les cérémonies



Le traditionnel dépôt de gerbes en hommage aux Drapois Morts pour la France a rassemblé de nombreuses personnes, des élus de la Vallée, ainsi que la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, le Conseiller régional et adjoint au Maire de Nice, Pierre-Paul Léonelli, le Conseiller départemental et Maire de Contes Francis Tujague ainsi que le Président de la Communauté de communes du Pays des Paillons, Maurice Lavagna. Dans leurs discours, ils ont affirmé leur soutien aux projets de la Municipalité et exprimé leur amitié aux Drapois, avant de laisser la parole à Robert Nardelli et de partager l'apéritif offert par la Municipalité. Les cérémonies furent animées par la fanfare des Sapeurs Pompiers de Nice et le bal gratuit du soir par DJ Greg.



Un feu gigantesque Place de la Libération pour respecter la tradition

Le feu est emblématique de la fête de la Saint Jean. Allumé après la soupe à l'oignon offert par la Municipalité, il a été béni par le Père Luigi. Ce dernier a tenu à franchir les flammes. Nombreux furent ceux qui ont suivi son exemple ! Une véritable fête qui s'est achevée par un baletti convivial !



Les Drapois recordmen du monde du Pan Bagnat le plus long

Le 22 juin, une équipe de 80 bénévoles a relevé le défi avec succès Boulevard Stalingrad, sous les yeux d'un public venu nombreux l'encourager.



Le mot de Robert Nardelli, Maire de Drap

La gastronomie, c'est synonyme de plaisir, de partage et de tradition. Exactement les valeurs de la fête patronale ! Quand j'ai imaginé ce défi un peu fou de réaliser le plus long pan bagnat du monde pour la Saint-Jean, j'ai proposé à mon Conseiller municipal Charly Bevacqua de le relever. Il en a fallu des mains et de la motivation pour confectionner 272 mètres de pan bagnat ! Je remercie Maître Lenchantin pour avoir gratuitement constaté officiellement la longueur ! Je remercie Charly et son équipe de 80 bénévoles, le public qui les a encouragés et nos partenaires SODIPEC, l'Atelier du Marquage, la Boul'ange, K'alimentation, Auchan La Trinité, Intermarché Cantaron, Lessatini Jean-Yves (domaine oléicole), le Domaine des Croves, le Crédit Mutuel et enfin le Comité des Fêtes. Leur exploit permet à notre village de rayonner dans la région et... le monde ! Cette expérience unique fut plus qu'un instant léger de dégustation, ce fut aussi un moment de solidarité : le pan bagnat fut vendu au profit des écoles et distribué au Secours Populaire... Du bonheur pour tout le monde !

- 163 kg de pain
- + 240Kg de tomates
- + 50Kg de poivron
- + 50Kg d'oignons
- + 34Kg de fèves
- + 16Kg d'olives
- + 70Kg de thon
- + 2Kg d'anchois
- + 2Kg de sel
- + 1Kg de poivre
- + 130 bottes de radis
- + 40 têtes d'ail
- + 70 pots de basilic
- + 20 litres d'huile d'olive
- + 15 litres de vinaigre
- + 1350 œufs



272 MÈTRES - 773 KG

L'école est finie...



la Municipalité récompense les écoliers,



ils font la fête et...



gagnent au loto !

Le 28 juin, l'école Pierre Cauvin a organisé un loto à l'Espace Jean Ferrat au profit des écoliers. Ils ont gagné le gros lot : la salle était comble !



Indémorables «Soirées estivales du Conseil Départemental 06» !

Chaque été, depuis plus de 20 ans le Conseil départemental offre des spectacles gratuits dans plus de 100 communes. Comme chaque année, Drap a eu la chance d'accueillir des artistes qui excellent dans des domaines variés. De la musique aux arts du spectacle vivant, les Drapois ont été gâtés et ont été nombreux à profiter de ces soirées enchantées !

6/07 , «The soul en scène»



17/07, Cabaret sous les étoiles



31/07, Orchestre philharmonique de Nice



8/08 Magic Moments



Mariage entre la musique urbaine et le jazz le 25 août !

La Municipalité de Drap accueille le rappeur français Sly Johnson, ancien membre du collectif Saïan Supa Crew. Il se tourne vers le jazz et s'entoure du batteur André Ceccarelli, du pianiste Laurent De Wilde et de la basse funky de Fifi Chayeb.



Tournée Nice-Matin : l'Esplanade Jean Ferrat a concentré les talents !

La Ville de Drap et Nice-Matin se sont associés pour offrir aux Drapois 3 heures de spectacle gratuit, rythmées par l'humour et le chant. La « Tournée Nice-Matin » a rassemblé près d'un millier de personnes sur l'Esplanade Jean Ferrat ! Clara Tallone, vainqueur du concours de chant, Erik Baert, Liane Foly et les Chœurs du Sud ont renversé le cœur des Drapois sous les yeux de Robert Nardelli et Jean Marc Pastorino, PDG du groupe Nice-Matin !

La jeunesse à l'honneur



Standing ovation pour Erik Baert, imitateur époustouffant et... infatigable !



Liane Foly, une voix attendue !



Les Chœurs du Sud, un final en douceur



Le festival international des Orchestres de jeunes en Provence fait escale à Drap !

Dirigés par la violoniste de renom Tereza Šmerling, les « Magic Strings », 10 jeunes artistes estoniens de l'ensemble de violons formé par l'école de la vieille ville de Tallinn en 2012 ont bluffé l'assistance de l'Espace Jean Ferrat le 23 juillet !



La Municipalité et l'OMJCL associées pour rapprocher les jeunes avec les gendarmes

Trop souvent une fracture est constatée entre les jeunes et les autorités de l'état. La Ville de Drap, l'Office Municipal de la Jeunesse de la Culture et des Loisirs de Drap et les brigades de gendarmerie de La Trinité et des Alpes-Maritimes ont travaillé main dans la main pour proposer des activités qui rassemblent l'institution et la jeunesse drapoise. De cette collaboration est née un concept inédit. Proposer à des enfants de 11 à 13 ans de vivre des moments de convivialité autour de sorties ludiques. Ainsi, les gendarmes les ont accompagnés faire du catamaran à Saint-Laurent du Var le 12 juillet. Le 30 juillet, ils étaient à Contes pour une sortie escalade. Le Peloton de gendarmerie de haute montagne était présent et partager leurs expériences. Mission accomplie !



L'emploi, l'une des priorités de l'OMJCL

Les valeurs du sport mènent à la réussite, et les agents du service insertion de l'OMJCL l'ont bien compris. Le 10 juillet, ils ont organisé en partenariat avec la Ville de Drap, un tournoi « Soccer et job » en présence de Romain Bianchi, Premier Adjoint au Maire de Drap au Kaiser Foot 5 à La Trinité pour faciliter l'échange entre employeurs, demandeurs d'emplois, salariés, étudiants, conseillers emploi, formateurs et médiateurs. Au programme, matchs de foot, speed-dating, conseils et découverte de métiers et des formations. But atteint !



Un oscar pour Let's dance ?

La renommée de l'école de danse drapoise n'a pas encore franchi l'océan atlantique mais les spectateurs qui ont assisté au spectacle de fin d'année sur le thème « Let's dance fait son cinéma » furent unanimes: la prestation des 180 danseurs valait le coup d'œil ! Disney, les Minions, Bohemian rhapsody, les super-héros, The greatest showman, Black Swan tous, quelle que soit la chanson, qu'ils aient 4 ou 60 ans, les héros du jour se sont surpassés ! Si vous voulez rejoindre l'équipe de Laura Vaquier, rendez-vous au forum des associations le 7 septembre pour vous inscrire. Appelez le 07 86 71 93 10.



Le bel été de Drap Foot

Après la saison régulière est venu le temps des tournois pour Drap Football. Les bons résultats, et surtout les moments conviviaux furent légions pour tous les joueurs. Mention spéciale pour les U6 qui ont remporté 7 victoires sur 7 matchs et 35 buts marqués contre 7 encaissés au Tournoi de l'Es Haute Siagne et ont remporté celui de Peymeinade, les U12 se sont hissés en finale du tournoi de l'AS Moulins qui ont remporté le tournoi de l'AS Cagnes-Le Cros... comme les U13 ! Ces derniers ont aussi ramené la victoire de Pégomas et se sont frottés aux équipes européennes à Vérone, où ils participaient à un tournoi international. Quant aux dirigeants, ils ont organisé de nombreux événements au Stade Anderloni à l'image de la pitchoun cup ! L'assemblée générale du 1er juillet a porté un duo à la présidence du club : Julien Roda et Taoufik Fatfouta. Retrouvez le club au forum des associations le 7 septembre !



Spectacle haut en couleurs pour Célia Larry Show !



ADMR : 12 881 heures au service des aînés drapoises en 2019



Soit une augmentation de 23% par rapport à 2018! Pour tous renseignements et informations, contactez le : **06 34 57 41 87**

L'ADCSD devient Drap Fitness

Le 12 juin, lors de son assemblée générale, l'ADCSD a changé de nom. En revanche, l'association conserve les mêmes activités avec des cours de body sculpt, étirements, renforcement musculaire, abdos fessiers, cross training, gym tonic. Retrouvez les membres et l'équipe lors du forum des associations, ou au gymnase municipal à partir du 9 septembre. Renseignements : 06 74 58 97 30 ou 06 60 86 98 33.

La réhabilitation du Moulin, a commencé

Terre d'agriculture, la Ville de Drap possède un moulin à huile de type génois, comme ceux de l'ancien comté de Nice. Il est aujourd'hui en France le seul de ce type à fonctionner. La Municipalité a souhaité et maintenir sa valeur historique.



Le Moulin, un patrimoine exceptionnel

Construit en calcaire de la Turbie et bois de sorbier, il date du XVIIIe. Ce système, très localisé dans la vallée du Paillon, employait énormément d'eau (procédé de densité). Le moulin était mû par la force hydraulique. Un canal d'amenée d'eau est creusé dès le XVIIe siècle afin de capter l'eau du Paillon et la canaliser jusqu'au bourg. Le Moulin à huile est entré dans le patrimoine de la commune en 1946, date à laquelle la coopérative a été créée, à l'initiative de Pierre Cauvin. Ses statuts datent de 1947 et Jean-Yves Lessatini en est le président actuel. Le moulin

a été mis aux normes européennes mais pas en totalité, de ce fait il est uniquement destiné à l'auto consommation. En France, il est le seul de ce type en fonctionnement. Avec la salle attenante, où est installé l'alambic, destinée à recevoir des expositions temporaires, le bâtiment constitue un patrimoine historique exceptionnel. La Municipalité souhaite réhabiliter l'ensemble du bâtiment : la salle du Moulin, la salle attenante qu'elle destine à l'accueil d'expositions temporaires et l'extérieur.

Des travaux d'envergure

Dans la salle d'exposition, il s'agira pour les intervenants de

réaliser une ouverture pour la cheminée de l'alambic, rénover le plafond avec du crépi blanc et le mur du fond avec un plaçage en pierre, décroûter les murs, changer la fenêtre et installer un éclairage LED.

Dans la salle du moulin, sont prévus l'habillage des poutres en bois, la révision des bois, la réalisation d'un local pour la production d'huile aux normes HACEP ou règles européennes, la rénovation du plafond, l'installation d'un éclairage LED et le changement de carrelage. À l'extérieur, il s'agira de reprendre la façade et la porte, de refaire les fenêtres, créer un accès PMR et changer la pergola.

Des travaux co-financés

Région :
17 761.60 € (40%)

Fondation du Patrimoine :
4 445.40 € (10%)

Département
8 890.80 € (20%)

Part commune :
13 336.20 € (30%)



comté de Nice. Il est aujourd'hui en France le seul de ce type à fonctionner. La Municipalité a souhaité et maintenir sa valeur historique.

Un projet confié à l'association « Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur »

Ouverte à tous, cette association accueille principalement des adolescents de 13 à 17 ans, filles et garçons, originaires de Provence Côte d'Azur mais aussi de toute la France et de l'étranger. Les chantiers rassemblent des personnes de toutes origines, sans distinction de classe, de nationalité, d'ethnie, d'appartenance politique ou

religieuse. Ce sont des lieux multiculturels où les différences apportent un enrichissement à tous. L'association a un rôle éducatif car les adolescents sont acteurs de leurs vacances. Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que deux jeunes partent

seuls faire les courses. A leur retour, ils préparent une pause casse-croûte puis le déjeuner et le dîner. Tous se retrouvent pour le repas. L'après-midi, ils participent aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Une manière d'allier l'utile à l'agréable...

Avant



Après



Après



Témoignage

Paulène, 15 ans, de l'Ariège

« Ces séjours sont intéressants : on rénove un patrimoine, on sert à quelque chose. J'appréhendais mais on ne m'a pas laissé le choix. J'ai appris pleins de techniques, des noms d'outils, je suis plus à l'aise. On est comme une petite famille. Je ne connaissais pas Drap mais c'est un très beau village que l'on a découvert. Il y a de belles maisons, l'ancien est conservé... »

Voirie communale, la réfection se poursuit

Entamée en 2018 avec 5 secteurs (Chemin du Grec, le Concas, la Route du Château, la Route de Sainte Catherine et le Vieux chemin du château), elle s'est poursuivie cet été avec le Vieux chemin de Laghet, Corniche Normandie Niemen, Route de Sainte Catherine, en collaboration avec le Conseil départemental. Une nouvelle campagne de réfection de la chaussée aura lieu cet automne concernant les secteurs La Colle Caroubier, Les Croves, Plan de Bavet, le Concas Bas, le Vallon des Arnulf, Le Vieux chemin du château et les trottoirs du centre village.



Entretien dans les écoles

Les vacances d'été sont une période idéale pour réaliser des travaux de fonds dans les écoles.

A l'école Pierre Cauvin de La Condamine, certaines classes ont été repeintes, les toilettes extérieurs ont été rénovés alors que les travaux de remplacement du faux-plafond sont en cours.



L'arrêt de bus de l'entrée Nord du village sécurisé

La sécurité des Drapois est un souci constant de la Municipalité. Dans cette perspective, Robert Nardelli, la Maire de Drap a sollicité le Direction Départementale de l'Équipement pour mener conjointement avec la Ville une opération de sécurisation de l'arrêt de bus de l'entrée Nord du village. Elle s'est achevée cet été, avec en plus, un embellissement des abords de l'arrêt... Merci au Conseil Départemental !



De nouveaux équipements pour les Drapois

Depuis 2014, la Municipalité de Drap a réhabilité ou créé de nombreux espaces pour les familles, pour les enfants et la jeunesse, à l'image du fitness de plein air et des minis stades à La Condamine, du jardin d'enfants des "Rives du Paillon" et de la salle Victoria au centre village. Dans les mois à venir d'autres projets d'aménagement du village verront le jour. Tour d'horizon...

Réhabilitation de l'école Pierre Cauvin

Outre les travaux courants d'entretien comme les peintures, la Municipalité engage 200 000 € par an pour la réfection et la modernisation de l'école communale. Ainsi, les travaux d'étanchéité de la toiture vont bientôt débiter sans que cela ne perturbe l'apprentissage des petits écoliers drapois.

Création d'un centre culturel

Attachée à la culture et surtout à la démocratisation de son accès, les locaux de l'ancienne école maternelle des Gras vont être transformés en centre culturel. Aménagement de salles de musique, arts du spectacle, salles de répétitions, le nouveau centre culturel offrira des prestations de qualité dès le mois d'octobre. Informations et inscriptions au 04 93 87 49 06 ou 04 93 01 45 55 et lors du forum des associations, le 7 septembre.

Création d'un plateau sportif

L'ancien stade du village est désormais un terrain vague en friche, à l'accès difficile. La Municipalité va y investir pour créer un véritable plateau sportif : aménagement d'un micro-site, pistes d'athlétisme, scènes extérieures, espaces de loisirs, ... les jeunes (et moins jeunes) drapois auront les moyens de se dépenser en toute sécurité dans un cadre agréable !



Extension du jardin municipal

Le jardin "Rives du Paillon", récemment créé par la Municipalité rencontre un succès phénoménal auprès des familles drapois. La Municipalité prévoit de l'agrandir avec un espace dédié aux jeunes enfants...



Réfection du gymnase municipal

Antre de nombreuses associations drapois, le gymnase municipal Vincent Calcagno a besoin d'être rénové. La façade sera prochainement réhabilitée, tandis que des aménagements intérieurs seront entrepris.

Réaménagement du cimetière communal

Consciente que la saturation du cimetière communal est un problème pour les Drapois, la Municipalité a décidé de créer de nouveaux caveaux ainsi que de réhabiliter le site et ses abords et de créer des places de stationnement.

Dans cette perspective, un arrêté municipal de reprise de sépultures en terrain commun a été pris par le Maire de Drap. Il ordonne la reprise des terrains affectés aux sépultures en service ordinaire afin de libérer des places pour de nouvelles sépultures.

Les familles qui souhaiteraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront immédiatement prendre contact avec les services municipaux et au plus tard le 16/09/2019 pour les formalités à accomplir. Contact : 04 97 00 06 30.

et aussi : requalification du centre village...

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
les lundis, mercredis, jeudis &
vendredis
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00,
les mardis de de 8H30 à 12h00
& de 13H30 à 17H30
les samedis de 9H00 à 12H00

SERVICE URBANISME
Horaires :
lundi de 8H30 à 12H00
mardi de 13H30 à 17H00
jeudi de 8H30 à 12H00
Tél : 04 93 00 06 30
Mail : urba2@ville-drap.fr

SERVICE C.C.A.S.
Tél : 04 93 00 06 31
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP

28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h00 à 12H00 & de 13H30 à
17H00
Et un samedi sur deux, de
9H00 à 12H00

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance
au village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

NUMEROS D'URGENCES

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49

Eau, assainissement
06 15 50 43 60

Voirie Mairie 06 11 61 57 86

Astreinte élus 06 13 20 57 14

Gendarmerie 04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24

(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112

L'essentiel du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 26 juin.

*Suite au décès de Pierre Vestri, c'est Anne Borselli-Calcagno qui a été désignée conseillère municipale mais elle a démissionné. Les élus ont acté l'installation d'un nouveau conseiller municipal, Xavier Jarjanette.

*À l'unanimité, ils ont validé l'avis de réduction d'annulation de factures d'eau formulé par la Commission de l'eau pour un montant de 660.90 €.

De même, les élus ont autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 2 357 € représentant 30% auprès du Département afin de procéder à l'achat de barrières anti franchissement pour un montant total hors taxe s'élevant à 7 858 €.

*L'ensemble du Conseil municipal a approuvé l'évaluation faite par les services municipaux concernant le coût d'un élève scolarisé dans une classe de l'enseignement élémentaire (1 495 €) et dans une classe de maternelle (1 803€) et de donner délégation à Monsieur le Maire pour convenir avec chaque commune de résidence des enfants scolarisés à Drap.

*Les élus ont autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant à signer la convention bilatérale constitutive du groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés avec le Département.

*Les élus ont fixé le tarif des droits au cimetière. Retrouvez-les sur le site internet de la Ville de Drap : www.ville-drap.fr

*L'ensemble des élus ont autorisé Monsieur le Maire à donner l'autorisation à la Communauté des Com-munes du Pays des paillons pour soutenir financièrement le déploiement de la ligne ferroviaire Nice-Breil.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 240 000 € représentant 50% auprès du Conseil Régional afin de procéder à l'aménagement de la pièce Clémenceau.

Mairie annexe : permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mardis de 13 h 30 à 15 h.

Service de l'Eau

Le Service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du Conseil Municipal).

Encombrants : agissez pour un village propre

Il est désormais interdit de déposer les encombrants dans toute la commune sous peine d'une amende de 1500 €.

Plusieurs solutions gratuites s'offrent aux administrés : les déchetteries (Route des Croves à Drap, Contes et Saint-Martin de Peille avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité) et le ramassage sur rendez-vous par la CCPP au **04 93 79 03 50**

Une médiatrice à Drap

La Ville de Drap propose un nouveau service aux usagers : la médiation. Lors d'un litige, elle consiste à avoir recours à un tiers : le médiateur est une personne qualifiée (formée aux techniques de la Médiation), neutre, indépendante et impartiale. Un système destiné à favoriser le règlement du litige par les parties elles-mêmes, qui peut être entrepris avant, pendant, ou encore après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Claude Pellissier Perrin assurera une permanence le 2ème samedi de chaque mois. Contactez-la !

claudepellissierperrin@sfr.fr – 06 34 29 79 88.

Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la mairie principale (**04 97 00 06 30**) ou de la mairie annexe (**04 93 91 69 90**).

Création d'une redevance intercommunale sur l'assainissement

La loi sur l'eau de 2006 révisée en 2011 exige que les boues d'épuration soient traitées en revalorisation agricole, compostage, enfouissement ou incinération. Les boues de la station d'épuration de Drap, gérée par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées (SICTEU) se traitent sur le site de Frontignan (34). Face à l'interdiction du Préfet des Alpes-Maritimes et des départements limitrophes de l'apport de déchets autre que ceux de leur propre département à compter de 2020, les élus ont décidé d'installer un sécheur solaire à la station d'épuration de Drap. Le but : passer de 800 tonnes à 270 tonnes de boues traitées. Selon un avant-projet sommaire, l'investissement s'élève à 1 886 720 € HT, subventionnés par le Conseil départemental et l'Agence de l'eau et à 1 000 000 € HT pour le SICTEU. Pour y faire face, le Conseil syndical du SICTEU a voté à l'unanimité une redevance sur l'assainissement qui s'élève à 1.62 € du m³ calculée sur la consommation d'eau potable.

A G E N D A

Dimanche 25 août, Soirée estivale du Conseil départemental : « WEARE4 Feat. S. JOHNSON / A. CECCARELLI / L. DE WILDE / F. CHAYEB à 21 h à l'Espace Jean Ferrat. Gratuit.

Rens. 04 93 01 45 55

Mercredi 28 août, Libération de Drap, 18 h : Hommage à Joseph TronGianet Route de Peille et **18 h 30** Place de la Libération

Samedi 7 septembre, Forum des associations à l'Espace Jean Ferrat. Rens.04 93 01 45 55.

Jeudi 12 septembre, Jeudi cinéma de Drap : "La vie scolaire" à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 5 €, 3 € -14 ans. Billetterie uniquement sur place 30 min avant le début de la séance.

Dimanche 15 septembre, Thé dansant du CCAS, à 14 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. 6 € (Boisson et pâtisserie comprises)

Inscriptions : 04 97 00 06 31

Mercredi 25 septembre, Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

Jeudi 26 septembre, Jeudi cinéma de Drap: Andy à l'Espace Jean Ferrat. Billetterie uniquement sur place 30 min avant le début de la séance.

Lundi 7 octobre Ouverture du centre culturel. Inscriptions et renseignements au forum des associations ou au 04 93 01 45 55 et 04 93 87 49 06.

Jeudi 10 octobre, Jeudi cinéma de Drap à l'Espace Jean Ferrat. Rens. 04 93 87 49 06.

Dimanche 13 octobre, Thé dansant du CCAS, à 14 h 30 à l'Espace Jean Ferrat 6 € (Boisson et pâtisserie comprise. Inscriptions : 04 97 00 06 31

Mercredi 27 novembre, Concert Roch Voisine à 20 h 30 à l'Espace Jean Ferrat. Billetterie en ligne sur www.ville-drap.fr. Rens. au 04 93 01 45 55.



5^{ème} édition du
Forum des associations de Drap
Renseignements
Inscriptions
Démonstrations
Initiations
Sam. 7/09 10-16 h
DRAP Espace Jean Ferrat
Plus de renseignements au 04 93 01 45 55 - www.ville-drap.fr

Directeur de la publication : Robert NARDELLI - MAIRE DE DRAP

Photos, rédaction, Infographie : Service Communication

Imprimé à 3000 exemplaires - Fac Imprimeur - Nice - Site : www.ville-drap.fr

Je BOUGE à DRAP - courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux parents de

Léonie Borgies le 24 mai
Andrea Barel le 26 mai
Maxence Rameau le 26 mai
Mathéo Mazzu le 03 juin
Madyson Semedo Vaz Gomes le 10 juin
Swann Incolano le 28 juin,
Livio Blondel le 14 juillet

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur et nos félicitations à :

Steven Gioria et Vanessa Simonte le 1er juin
Joao Moreira Da Silva et Célia Assante le 8 juin,
Raphaël Stellio et Maëlle Borselli le 15 juin
Kaïs Fadhel et Assia Merabet le 15 juin,
Nâamen Ghezal et Safa Bouchemla le 22 juin
Hicham Merabet et Elodie Martinez le 22 juin
Luc Divry et Sabrina Nardelli le 29 juin
Fathi Faouzi et Nadia Dehby le 6 juillet
Irwin Cenazandotti et Morgane Vittori le 20 juillet
Olivier Clement et Angélique Thibault le 3 août,
Nathalie Jerome et Jean-Michel Tonelli le 10 août.

DÉCÈS

Condoléances à la famille de :

Jeannine Oliva le 9 juin
Alice Antoni le 19 juin,
Odette Sauvage le 23 juin, Louissette Meunier le 27 juin, René Marchello-Nizia le 29 juin
Anna Leonello le 2 juillet,
Michel Zanghi le 16 juillet
Jean Poupart le 4 août

La Municipalité de Drap
est heureuse de vous annoncer l'ouverture d'un

Centre culturel des Gras



Lundi 7 octobre

École de musique

Cours de DJ

Cours de son studio

Cours d'instruments

Locaux de répétition

et autres activités culturelles à venir...

INSCRIPTIONS LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 7 SEPTEMBRE

Infos au 04 93 01 45 55 et 04 93 87 49 06 - www.ville-drap.fr